

# Saint-Louis

## La belle à découvrir!



Décembre 2023

### CE MOIS - CI À L'INTÉRIEUR

---

- Séance ordinaire du conseil
- Avis public
- Budget 2024
- Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- Fermeture du bureau
- Guignolée - Remerciement
- Commission des loisirs
- FADOQ / Brunch
- Nouveautés de la bibliothèque
- Et plus !

MUNICIPALITÉ  
DE  
SAINT-LOUIS

---

 750, rue St-Joseph

# L'ÉCHO

---



Joyeuses  
Fêtes!



# À LA MAIRIE



**Yvon Daigle**  
Maire  
450-788-2635



**Jean Sioui**  
Conseiller #1  
450-788-2080



**Jean-Claude Drolet**  
Conseiller #2  
450-788-2020



**Patrice Forcier**  
Conseiller #3  
450-788-2514



**Robert Charron**  
Conseiller #4  
514-588-1425



**Jean-Pierre Arpin**  
Conseiller #5  
450-788-2726



**Jacques Mathieu**  
Conseiller #6  
450-788-2413

## Directrice générale

Mme Joscelyne Charbonneau, poste 2001  
dg@saint-louis.ca

## Secrétaire-trésorière adjointe

Mme Guylaine Lapierre, poste 2002  
admin@saint-louis.ca

## Inspecteur en bâtiment

M. Serge Vaillancourt poste 2003  
M. Michel Bradner, poste 2003  
permis@saint-louis.ca

## Responsable des loisirs et adjointe à l'administration

Mme Lyne Labelle, poste 2005  
Mme Stéphanie Charbonneau  
loisirs@saint-louis.ca

## Responsable de la Bibliothèque

Mme Isabelle Leclerc, poste 2008

## Contremaître aux travaux publics

M. Richard Drapeau, poste 2004  
voirie@saint-louis.ca

## Journalier

M. Mathieu Ménard Sansoucy

## Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage

Mme Chantal Cloutier



Bureau municipal:  
750, rue St-Joseph  
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0  
Téléphone: **450-788-2631**  
www.saintlouis.ca  
 Municipalité de Saint-Louis

## Urgence:

**Fin de semaine et jours fériés**

**Cellulaire: 450-779-9388**

## Heures de bureau:

**Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00**

**Vendredi Fermé**

Location du Centre récréatif  
**450-788-2631 poste 2002**

Animaux - SPA Drummondville  
**1-855-472-5700**

## Fadoq

Jean Trempe, président  
**579-489-2696**

Aline Méthot, responsable des  
cartes de membre  
**450-788-2926**

## Fabrique St-Louis

931, St-Edouard à Saint-Jude  
**450-792-3943**

## MRC des Maskoutains

Administration	<b>450-774-3141</b>
Évaluation	<b>450-774-3141</b>
Cours d'eau	<b>450-774-3141</b>
Transport adapté	<b>450-774-8810</b>
Transport collectif	<b>pour information</b> <b>450-774-3170</b>



Pompiers - Police - Ambulance

**911 / 310-4141**

**\*4141**



## SERVICES MUNICIPAUX

### INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment, est disponible les MARDIS ET MERCREDIS, sur rendez-vous. Vous devez communiquer avec lui au 450-788-2631 poste 2003 avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

### FEU EN PLEIN AIR

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de monsieur Jacques Mathieu  
450-788-2413

### RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous pouvez déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Les piles acceptées sont:

**AA, AAA, C, D et 9 volts.**

## VERSEMENT DES TAXES

1er versement: **20 mars 2023**

2e versement: **8 mai 2023**

3e versement: **27 juin 2023**

4e versement: **23 août 2023**

5e versement: **10 octobre 2023**

6e versement: **27 novembre 2023**



# SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 NOVEMBRE 2023

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, lundi 12 décembre 2023 à 20h00 à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers: Jean Sioui, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin, Jacques Mathieu, Jean-Claude Drolet. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

## Administration générale

- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 6 novembre 2023;
- Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;
- Avis Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection;
- Autorisation de paiement règlement numéro 542-22 Programme de revitalisation;
- Adoption du calendrier 2024 des séances du Conseil municipal;
- Demande d'autorisation de passage du Club 3 & 4 roues Johnson Inc.;
- Avis de motion et présentation du règlement numéro 550-23 pour déterminer les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2024;
- Avis de motion et présentation du règlement numéro 551-23 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité année 2024;
- Avis de motion et présentation du Règlement numéro 552-23 autorisant la conclusion de l'Entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Saint-Hyacinthe;

## Sécurité publique

- Adoption du Règlement 548-23 abrogeant le règlement G-200 et adoptant le règlement G-300 applicable par la Sûreté du Québec;
- Entente intermunicipale relative à la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;

## Transport

- Autorisation de paiement – Vallières asphalte Inc. – asphaltage du stationnement du garage municipal;
- Entente déneigement 2023-2024: Municipalité de Saint-Jude;

## Aménagement, Urbanisme et Développement

- Dépôt de la liste des permis émis au cours du mois;
- Adoption du Règlement numéro 549-23 sur les nuisances;
- Demande de dérogation mineure 2023-03 : lot 3 219 170;

## Clôture de la séance

**POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS À L'ADRESSE SUIVANTE: [www.saint-louis.ca](http://www.saint-louis.ca)**

Prochaine séance ordinaire du conseil  
le mardi, 23 janvier 2024 à 20h00



## AVIS PUBLIC CALENDRIER DES SÉANCES 2024

Est par la présente donné par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2023, le conseil de la Municipalité de Saint-Louis a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 en vertu de l'article 148 du Code municipal.

Les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 se tiendront majoritairement les lundis à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis et débiteront à 20 h aux dates suivantes :

23 janvier (MARDI)	8 juillet
5 février	5 août
4 mars	9 septembre
8 avril	7 octobre
6 mai	4 novembre
3 juin	10 décembre (MARDI)



### AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 548-23 abrogeant le règlement G-200 et adoptant le règlement G-300

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis, tenue le 13 décembre 2023, le Conseil a adopté le règlement numéro 548-23 abrogeant le règlement G-200 et adoptant le règlement G-300 applicable par la Sûreté du Québec.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au [www.saint-louis.ca](http://www.saint-louis.ca)



### AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 548-23 abrogeant le règlement G-200 et adoptant le règlement G-300

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis, tenue le 13 décembre 2023, le Conseil a adopté le règlement numéro 548-23 abrogeant le règlement G-200 et adoptant le règlement G-300 applicable par la Sûreté du Québec.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au [www.saint-louis.ca](http://www.saint-louis.ca)

Donné à Saint-Louis, ce 13 décembre 2023.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

**PRÉSENTATION DU BUDGET 2024  
ET  
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**  
Séance extraordinaire du 12 décembre 2023  
à la Salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph  
Nouveau rôle triennal d'évaluation foncière  
2024-2025-2026

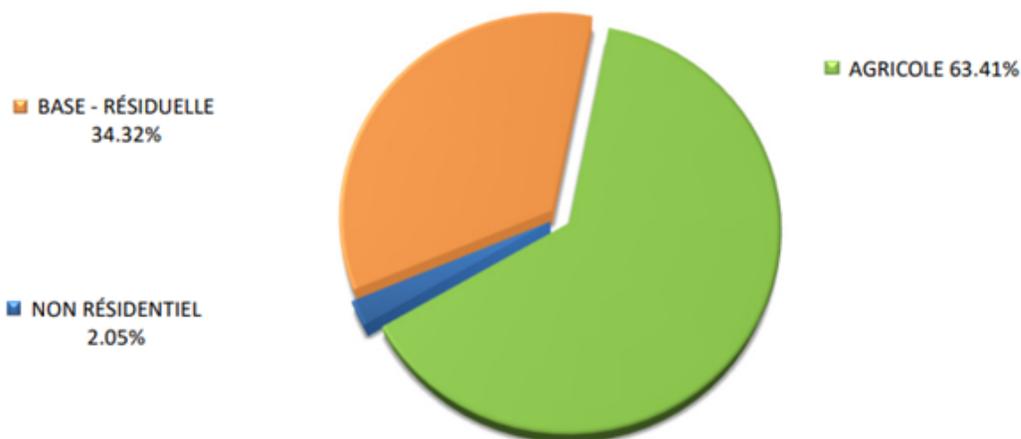
Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, la Municipalité de Saint-Louis a déposé le nouveau rôle d'évaluation foncière pour les exercices financiers de 2024, de 2025 et de 2026. Ce rôle, qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, constitue l'inventaire des immeubles (terrain, bâtiment principal et toute dépendance, comme un garage ou une remise) du territoire et reflète le marché immobilier en date du 1er juillet 2022. Le Service de l'évaluation de la MRC des Maskoutains veille au maintien de l'inventaire, à la confection et à la mise à jour des rôles d'évaluation pour la Municipalité de Saint-Louis. et les Mun

Ce n'est donc pas la Municipalité qui détermine la valeur foncière de votre propriété, mais bien la MRC.

**Saint-Louis (54120)**

<b>ASSIETTES D'APPLICATION DES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE</b>				
<b>TYPE D'ASSIETTE IMPOSABLE</b>	<b>À LA VEILLE DU DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026</b>	<b>AU DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026</b>	<b>VARIATIONS (%)</b>	<b>PART RELATIVE DES ASSIETTES DE TAXATION</b>
NON RÉSIDENTIEL	4 550 592	5 596 022	22.97%	2.05%
INDUSTRIEL				
TERRAINS VAGUES DESSERVIS	256 000	323 500	26.37%	0.12%
SIX LOGEMENTS OU PLUS				
BASE - RÉSIDUELLE	65 006 308	93 548 278	43.91%	34.32%
AGRICOLE	125 459 717	172 830 000	37.76%	63.41%
FORESTIER	227 800	276 400	21.33%	0.10%
<b>TOTAL DE L'ASSIETTE IMPOSABLE</b>	<b>195 500 417</b>	<b>272 574 200</b>	<b>39.42%</b>	<b>100.00%</b>

**RÉPARTITION SELON LE TYPE D'ASSIETTE IMPOSABLE**



**Budget 2024 : Saint-Louis taux de taxes foncières à la baisse**

Lors de l'adoption du budget le 12 décembre 2023, le Conseil municipal a résolu de diminuer le taux de la taxe foncière générale soit de 0,4014\$ par 100\$ d'évaluation en 2023 à 0,2838 \$ par 100\$ d'évaluation pour 2024.

En 2023, le taux de la taxe foncière agricole, se situait à 0,2923 \$ au 100 \$ d'évaluation pour 2024, le taux de la taxe foncière agricole sera de 0,2157 \$ par 100\$ d'évaluation.

Pour 2024 le budget total de la municipalité est de 2 228 262 \$ le même montant de dépenses qu'en 2023.

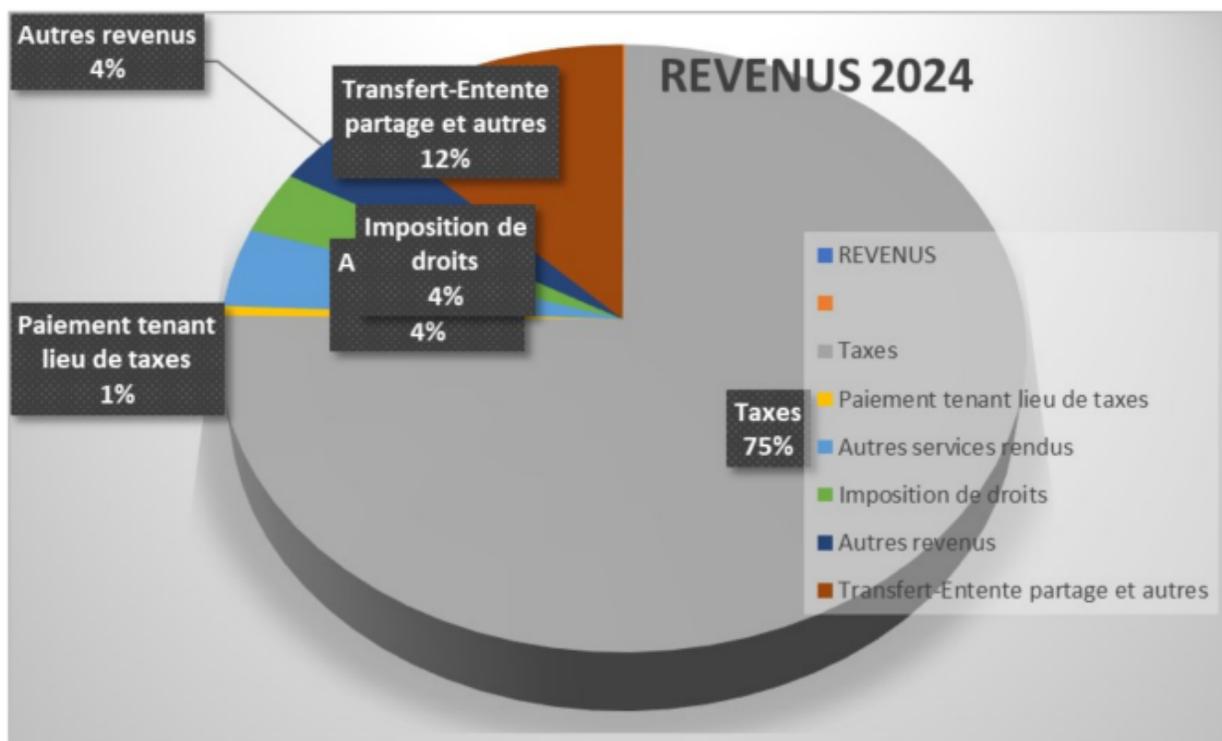
Dans le contexte économique actuel et en sa 1ère année d'un nouveau rôle triennal, le conseil municipal est fier de vous présenter le budget 2024.

**Budget 2024— REVENUS**



Le Conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires 2024 lors de la séance extraordinaire du 12 décembre 2023.

REVENUS				
	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Taxes	1 675 101 \$	1 624 567 \$	50 534 \$	3,11%
Païement tenant lieu de taxes	11 335 \$	11 335 \$	0 \$	0,00%
Autres services rendus	94 000 \$	33 525 \$	60 475 \$	180,39%
Imposition de droits	75 349 \$	55 598 \$	19 751 \$	35,52%
Autres revenus	96 484 \$	33 440 \$	63 044 \$	188,53%
Transfert-Entente partage et autres	275 993 \$	469 797 \$	(193 804 \$)	-41,25%
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 228 262 \$</b>	<b>2 228 262 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0,00%</b>



# Budget 2024— CHARGES (DÉPENSES)

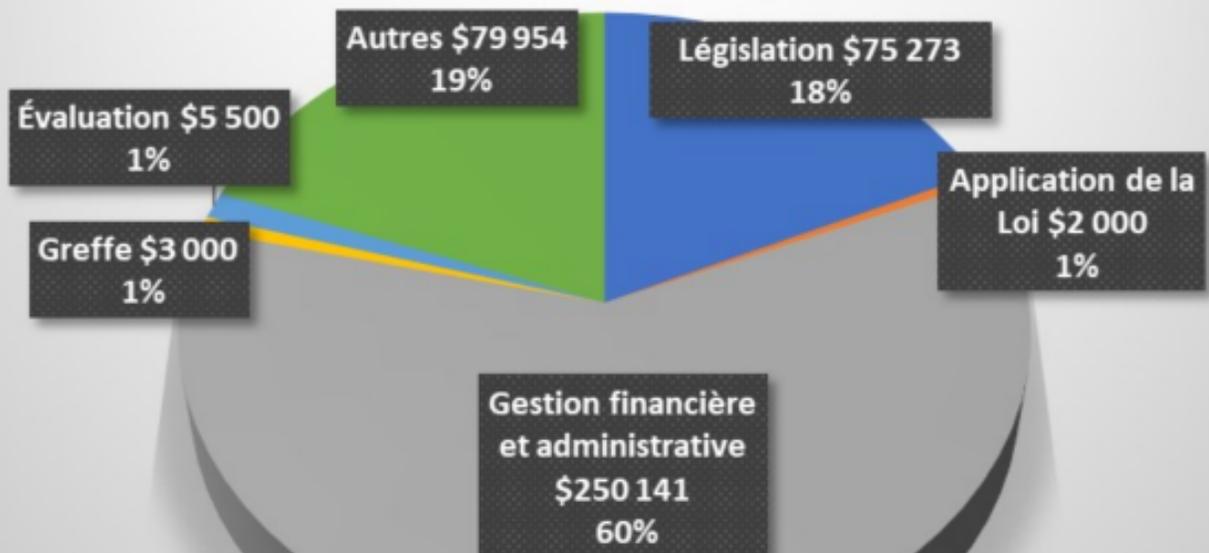


## ADMINISTRATION

### GÉNÉRALE

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Législation	75 273 \$	73 030 \$	7 377 \$	3,07%
Application de la Loi	2 000 \$	2 000 \$	0 \$	0,00%
Gestion financière et administrative	250 141 \$	219 061 \$	16 927 \$	14,19%
Greffe	3 000 \$	5 500 \$	(6 950 \$)	-45,45%
Évaluation	5 500 \$	5 000 \$	0 \$	10,00%
Autres	79 954 \$	76 245 \$	9 802 \$	4,86%
<b>TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>415 868 \$</b>	<b>380 836 \$</b>	<b>27 156 \$</b>	<b>9,20%</b>

## ADMINISTRATION 2024



## Budget 2024 – DÉPENSES

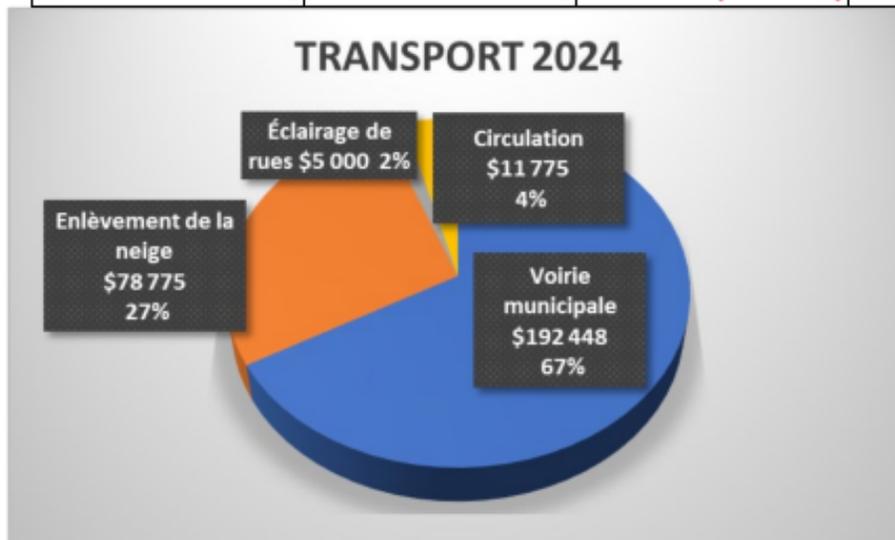
### SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Police	123 400 \$	115 260 \$	8 140 \$	7,06%
Protection contre l'incendie	100 445 \$	98 686 \$	1 759 \$	1,78%
Protection civile	5 000 \$	5 000 \$	0 \$	0,00%
<b>TOTAL Sécurité publique</b>	<b>228 845 \$</b>	<b>218 946 \$</b>	<b>9 899 \$</b>	<b>4,52%</b>



### TRANSPORT

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Voirie municipale	192 448 \$	223 611 \$	(31 163 \$)	-13,94%
Enlèvement de la neige	78 775 \$	83 175 \$	(4 400 \$)	-5,29%
Éclairage de rues	5 000 \$	5 000 \$	0 \$	0,00%
Circulation	11 775 \$	10 891 \$	884 \$	8,12%
<b>TOTAL Transport</b>	<b>287 998 \$</b>	<b>322 677 \$</b>	<b>(34 679 \$)</b>	<b>-10,75%</b>

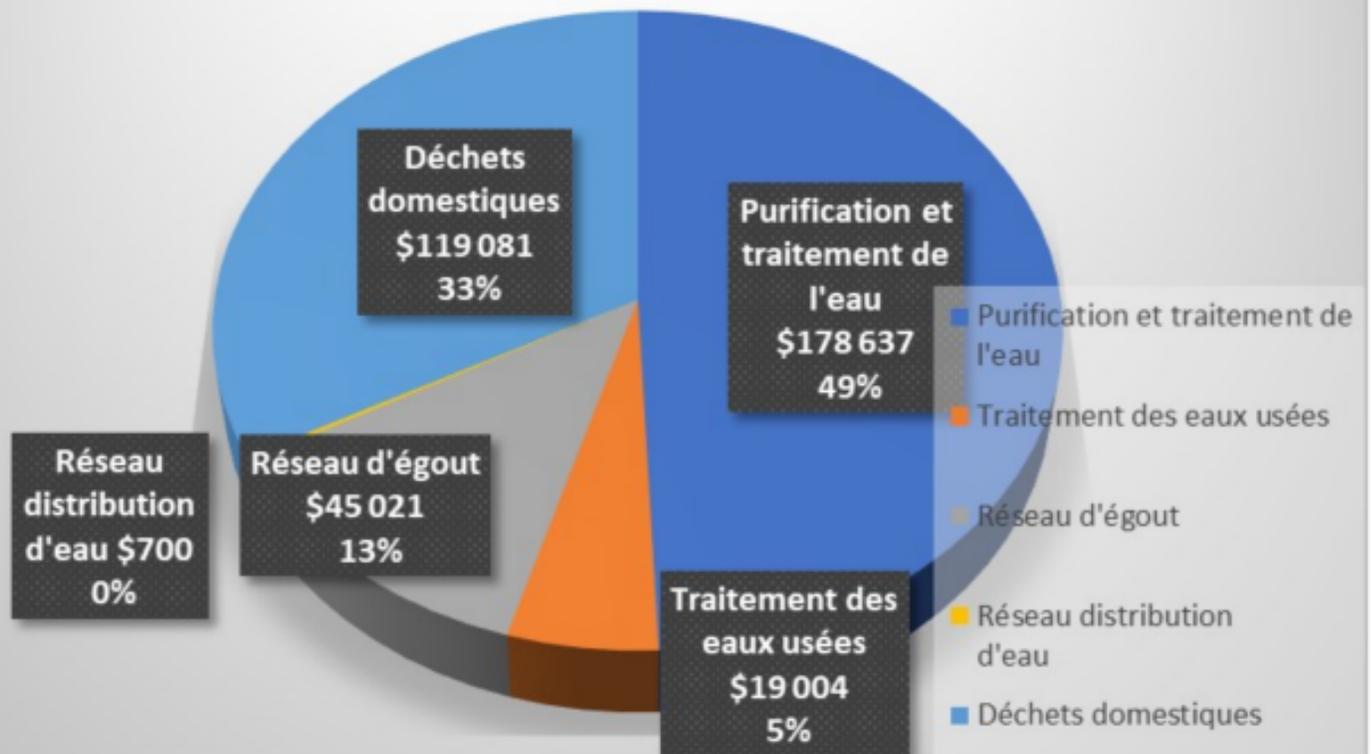


# Budget 2024— DÉPENSES

## HYGIÈNE DU MILIEU

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Purification et traitement de l'eau	178 637 \$	167 518 \$	11 119 \$	6,64%
Traitement des eaux usées	19 004 \$	19 035 \$	(31 \$)	-0,16%
Réseau d'égout	45 021 \$	18 750 \$	26 271 \$	140,11%
Réseau distribution d'eau	700 \$	2 325 \$	(1 625 \$)	-69,89%
Déchets domestiques	119 081 \$	118 108 \$	973 \$	0,82%
Cours d'eau	6 563 \$	6 707 \$	(144 \$)	-2,15%
<b>TOTAL Hygiène du milieu</b>	<b>369 006 \$</b>	<b>332 443 \$</b>	<b>36 563 \$</b>	<b>11,00%</b>

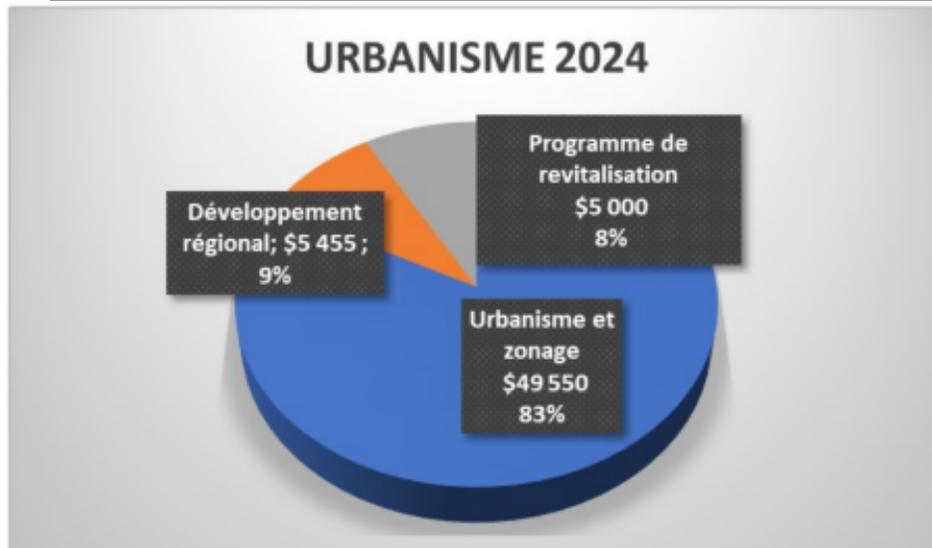
## HYGIÈNE DU MILIEU 2024



# Budget 2024 – DÉPENSES

## URBANISME

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Urbanisme et zonage	49 550 \$	47 050 \$	2 500 \$	5,31%
Développement régional	5 455 \$	5 257 \$	198 \$	3,77%
Programme de revitalisation	5 000 \$	5 000 \$	0 \$	0,00%
<b>TOTAL Urbanisme</b>	<b>60 005 \$</b>	<b>57 307 \$</b>	<b>2 698 \$</b>	<b>4,71%</b>



## LOISIRS ET CULTURE

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Parcs et terrains de jeux	132 919 \$	110 332 \$	22 587 \$	20,47%
Bibliothèque	3 000 \$	3 000 \$	0 \$	0,00%
<b>TOTAL Loisirs et Culture</b>	<b>135 919 \$</b>	<b>113 332 \$</b>	<b>22 587 \$</b>	<b>19,93%</b>

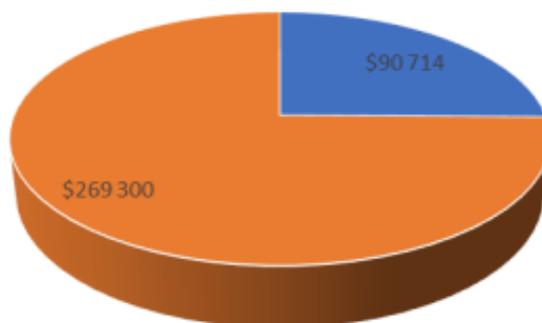


## Budget 2024 – DÉPENSES

### FRAIS DE FINANCEMENT: dettes à long terme

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Intérêts	90 714 \$	76 252 \$	14 462 \$	18,97%
Capital	269 300 \$	327 400 \$	(58 100 \$)	-17,75%
<b>TOTAL Urbanisme</b>	<b>360 014 \$</b>	<b>403 652 \$</b>	<b>(43 638 \$)</b>	<b>-10,81%</b>

Frais de financement: dettes à long terme

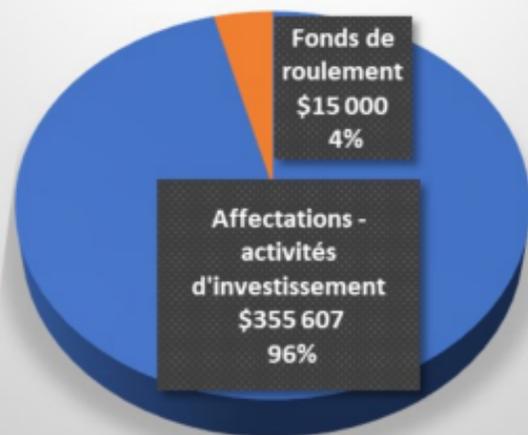


■ Intérêts ■ Capital

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2024

	2024	2023	ÉCART \$	ÉCART %
Affectations - activités d'investissement	355 607 \$	384 070 \$	(28 463 \$)	-7,41%
Fonds de roulement	15 000 \$	15 000 \$	0 \$	0,00%
<b>TOTAL Activités d'investissement</b>	<b>370 607 \$</b>	<b>399 070 \$</b>	<b>(28 463 \$)</b>	<b>-7,13%</b>

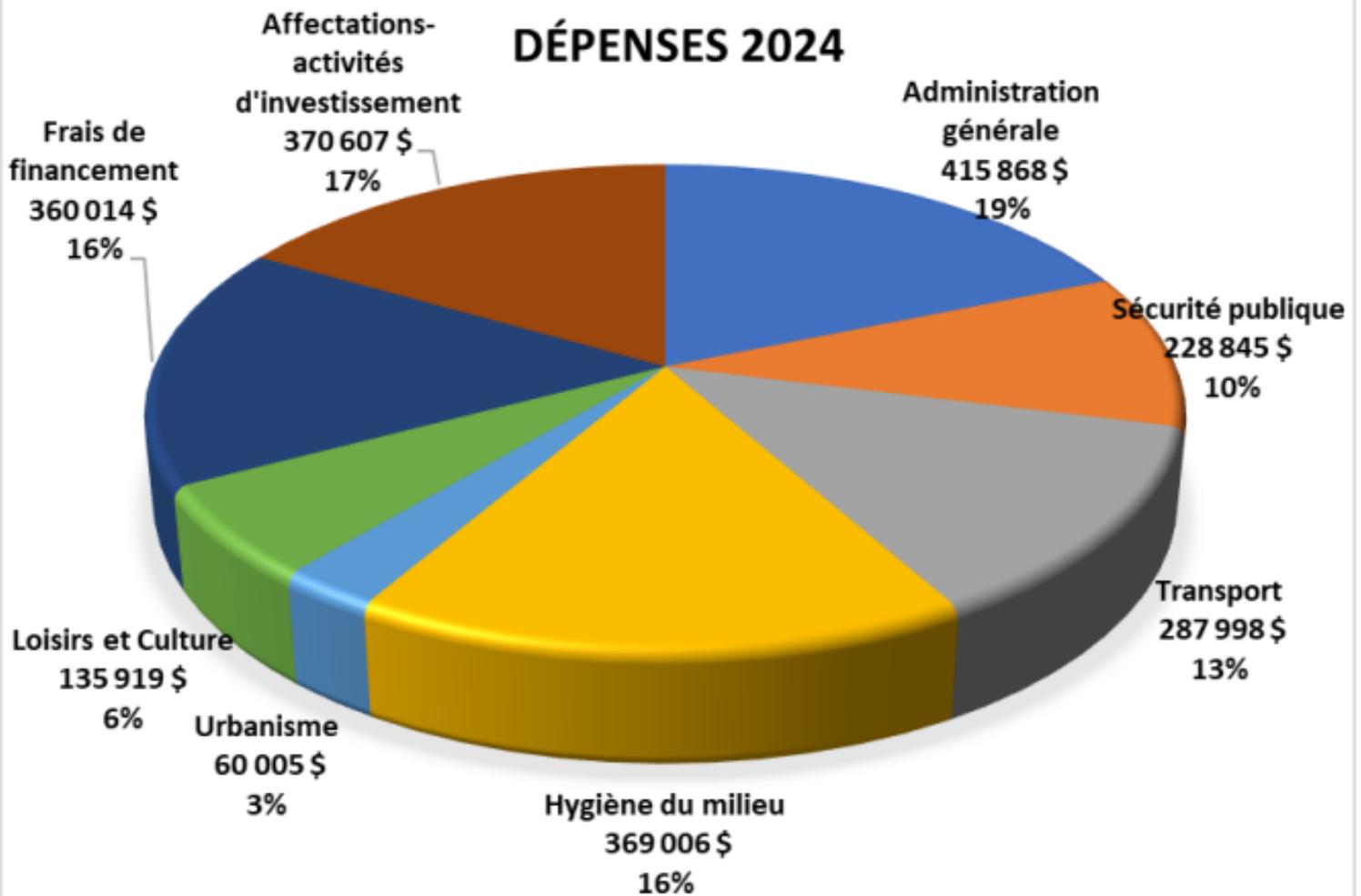
### Activités d'investissement 2024



# Budget 2024— CHARGES (DÉPENSES) VENTILÉES

Administration générale	415 868 \$
Sécurité publique	228 845 \$
Transport	287 998 \$
Hygiène du milieu	369 006 \$
Urbanisme	60 005 \$
Loisirs et Culture	135 919 \$
Frais de financement	360 014 \$
Affectations-activités d'investissement	370 607 \$
	2 228 262 \$

## DÉPENSES 2024



# Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026



## Programme triennal d'immobilisations (PTI)

2024-2025-2026

C.M. ART. nos 953.1 ET 954

La Loi oblige les municipalités à adopter un programme triennal d'immobilisations. Cet outil de planification financière prévoit l'ensemble des projets d'immobilisations pour tous les Services municipaux ainsi que leur mode de financement que la Municipalité prévoit réaliser au cours des trois (3) prochaines années.

Ce programme dresse une liste de projets à réaliser et à planifier dans le temps. Il inclut également les modes de financement prévus pour les projets.

En cours d'année, les projets choisis sont présentés individuellement au conseil municipal pour que les membres puissent en faire une analyse détaillée et pour obtenir l'autorisation finale de la part dudit conseil pour leur réalisation et leur financement. Il est ainsi possible que des projets soient ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année.

Vous trouverez ci-dessous le Programme d'immobilisations 2024-2025-2026 le sommaire, le financement et la liste des projets adopté par le Conseil municipal à la séance extraordinaire du 12 décembre 2023:

<u>PROJETS</u> <u>2024</u>	MONTANT ESTIMÉ	FINANCEMENT
Aménagement intérieur du garage municipal Espaces de rangement : rayonnages, établi, aménagement de bureau	25 000 \$	Fonds général  Investissement en immobilisation
Aménagement de la bande riveraine  Projet en collaboration PAFE et PAJE  Terrain côté du garage municipal  Projet : Garage sous les arbres	27 990 \$	Programme d'aide financière en environnement (PAFE) : au montant de <b>14 640 \$</b>  Contribution nature : Polyvalente Hyacinthe-Delorme et Partenariat Action Jeunesse Action en Environnement (PAJE) au montant de <b>9 350 \$</b>  Fonds général : Investissement en immobilisation : <b>4 000\$</b>
Réparation de la patinoire et installation d'un grillage (filet) de protection	15 000 \$	Fonds général  Investissement en immobilisation
Rénovations intérieures au Centre récréatif  Peinture, rénovations des salles de toilette, etc.	15 000 \$	Fonds général  Investissement en immobilisation

# Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 (Suite)



<u>PROJETS</u>	MONTANT ESTIMÉ	FINANCEMENT
<p>Installation de jeux d'eau avec réservoir de récupération d'eau et bâtiment de service</p>	<p>318 700 \$</p> <p>Total des coûts admissibles</p>	<p>Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)</p> <p>66 % = 210 342 \$ (à confirmer)</p> <p><b>Fonds général</b> Investissement en immobilisation :</p> <p><b>34 % = 108 358 \$</b></p>
<p>Réfection du Chemin de l'Érablière</p>	<p>200 000 \$</p>	<p>Aide financière ministère des Transports Programme amélioration de la Voirie locale (PAVL) 100 000 \$ (à confirmer)</p> <p><b>Fonds général</b> Investissement en immobilisation : 100 000 \$</p>
<p>Aménagement du Parc du 150<sup>e</sup> : (Emplacement de l'Agora)</p> <p><i>Installation d'une enseigne historique sur pied, double face, de 8 pieds de hauteur par 48 pouces de largeur selon le nouveau visuel des panneaux d'accueil et du panneau numérique de la Municipalité déjà en place sur notre territoire</i></p> <p><i>34 plaques commémoratives de 6 pouces par 6 pouces installées sur tige d'acier de 3 pieds de hauteur, qui représentent les 34 Maires de la Municipalité depuis 1875</i></p>	<p>25 500 \$</p>	<p>Programme d'aide financière - Programme d'appel de projets de mise en valeur du Patrimoine - MRC des Maskoutains : 10 000 \$ (à confirmer)</p> <p><b>Fonds général</b> Investissement en immobilisation : 15 500 \$</p>
<p>Panneau hommage à nos élus : (Projet du 150<sup>e</sup>)</p> <p>Installation dans le hall d'entrée du Bureau municipal</p>	<p>3 500 \$</p>	<p><b>Fonds général</b></p>

## Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 (Suite)



<u>PROJETS 2024</u>	MONTANT ESTIMÉ	FINANCEMENT
Installation d'un mat et Drapeau de la Municipalité – terrain de l'Édifice municipal	10 000 \$	Fonds général
Tableau d'affichage communautaire : terrain adjacent au kiosque postal	5 000 \$	Fonds général
Travaux d'éclairage : entrée de l'Édifice municipal	5 000 \$	Fonds général
Installation de lumières de rue : entre rue du Boisé et rue Saint-Martin	20 000 \$	Fonds général
Aménagement de la salle de conférence	15 000 \$	Fonds général
<b>TOTAL 2024 :</b>	<b>685 690 \$</b>	

<u>PROJETS 2025</u>	MONTANT ESTIMÉ	FINANCEMENT
Construction d'un abri (prolongement du toit à la partie côté parc de l'Édifice municipale)	20 000 \$	Fonds général
Aménagement en bordure de la rive du rang Chauvin et Chemin de l'Érablière	200 000 \$	Fonds général Aide financière (En attente de la confirmation)
Installation d'une borne à recharge électrique : Centre récréatif	15 000 \$	Fonds général Aide financière – Hydro-Québec à confirmer
<b>TOTAL :</b>	<b>235 000 \$</b>	

## Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 (Suite)

<u>PROJETS 2026</u>	MONTANT ESTIMÉ	FINANCEMENT
Réfection du rang Saint-Thomas	600 000 \$	Fonds général Aide financière PIIRRL à confirmer
<b>TOTAL :</b>	<b>600 000 \$</b>	

VARIATION – TAXATION IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXES

VALEUR MOYENNE D'UNE MAISON UNIFAMILIALE : 185 500 \$

### NOUVEAU RÔLE 2024

ÉVALUATION:		Terrain	bâtiment	TOTAL		
		44 600,00 \$	140 900,00 \$	185 500,00 \$		
			2023	2024	Variation	
Art. 1,9	Foncière voirie		168,79 \$	146,55 \$	(22,25) \$	- 13%
Art. 1,17	Règl. 432-13 (égout ensemble)		43,59 \$	39,33 \$	(4,26) \$	- 10%
Art. 1,15	Eau (fixe)		127,00 \$	127,00 \$	- \$	0%
Art. 1,14	Ordures-collectes sélectives		239,06 \$	242,65 \$	3,59 \$	2%
Art. 1,14	Fosses septiques			- \$	- \$	0%
Art. 1,17	Égout sanitaire		316,44 \$	316,26 \$	- \$	0%
Art. 1,8	Foncière police-incendie		165,33 \$	156,01 \$	(9,32) \$	-6%
Art. 1,17	Entretien égout		178,41 \$	212,58 \$	34,17 \$	0%
Art. 1,11	Règl. 505-18 fonds de roulement		35,32 \$	34,87 \$	(0,45) \$	-1%
Art. 1,1	Foncière résiduelle		603,30 \$	526,45 \$	(76,85) \$	- 13%
Art. 1,12	Règl.513-19 Bureau municipal		25,85 \$	23,56 \$	(2,29) \$	-9%
Art. 1,17	Règl. 533-21 rang Prescott, du Parc et Chauvin		39,23 \$	34,50 \$	(4,73) \$	- 12%
	<b>TOTAL</b>		<b>1 942,32 \$</b>	<b>1 859,75 \$</b>	<b>(82,57) \$</b>	<b>-4%</b>



<b>TAXATION ET TARIFICATION</b>			
Projet de règlement 550-23	Taxe foncière générale (par 100 \$ d'évaluation)		
		<b>2023</b>	<b>2024</b>
Art. 1,1	Taux de base	0,4014 \$	0,2838\$
Art. 1,2	Taux particulier à la catégorie résiduelle	0,4014 \$	0,2838\$
Art. 1,3	Taux particulier à la catégorie des immeubles de 6 logements et plus	0,4014 \$	0,2838\$
Art. 1,4	Taux particulier à la catégorie des immeubles industrielles	0,5620 \$	0,4930\$
Art. 1,5	Taux particulier à la catégorie des immeubles non résidentielles	0,5620 \$	0,4930\$
Art. 1,6	Taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis	0,7620 \$	0,5676 \$
Art. 1,7	Taux particulier à la catégorie des immeubles agricoles	0,2923 \$	0,2157\$
Art. 1,8	Taxe foncière générale Police-incendie	0,1100 \$	0,0841\$
Art. 1,9	Taxe foncière Voirie	0,1123 \$	0,0790\$
Art. 1,11	Taxe spéciale règl.505-18 Fonds de roulement	0,0235 \$	0,0188\$
Art. 1,12	Taxe spéciale règl.513-19 Édifice municipal	0,0172 \$	0,0127\$
Art. 1,13	Taxe spéciale règl.533-21 Rang Prescott-du Parc et Chauvin	0,0261 \$	0,0186\$
Art. 1,14	Compensation pour services enlèvement des résidus domestiques, collectes sélectives et matières recyclables:		
	Résidences permanentes	239,06 \$	242,65\$
	Chalets	159,38 \$	161,76\$
Art. 1,15	Compensation pour le service de vidange des installations septiques:		
	Résidences permanentes dans le milieu rural	105 \$	112,90\$
	Chalets	52,50 \$	56,45\$
Art. 1,16	Tarif base pour l'eau (incluant 100 mètres cube d'eau) 0,64\$ (en 2023)excédent tarif de base 0,69\$ (en 2024)excédent tarif de base	127 \$	127 \$
Art. 1,17	Tarif pour entretien annuel égout sanitaire	178,41 \$	212,58\$
Art. 1,17	Tarif égout sanitaire—tenants lieu de taxes	0,0068 \$	0,0212\$
Art. 1,18	Tarif règl. 432-13 compensation égout	316,44 \$	316,26\$
Art. 1,17	Taux taxe spéciale règl. 432-13 art. 9 et 15(par 100 \$ d'évaluation)	0,0290 \$	0,0212\$



GUIGNOLÉE 2023

Le 9 décembre dernier avait lieu la Guignolée  
Votre grande générosité nous touche profondément et nous vous en  
sommes infiniment reconnaissants

**Merci !**

Un immense remerciement aux bénévoles qui ont contribué à  
faire de cette journée une expérience parfaite





## Mon maître est propre, ma Municipalité aussi : il est important de ramasser les excréments de son chien!

La Municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les excréments de leur animal, afin de maintenir un environnement propre et harmonieux pour tous.

Pour ce faire, le propriétaire d'un chien doit se prémunir des éléments essentiels pour ramasser les excréments que l'animal génère, et ce, tant sur le trottoir, dans les espaces publics que sur les terrains privés. Tout gardien doit nettoyer immédiatement les matières fécales produites par le chien sur toute propriété et en disposer d'une manière hygiénique.

Ainsi, pour une question de gros bon sens, de respect, de fierté, de propreté et d'hygiène, il importe de se prémunir des articles nécessaires, afin de recueillir les matières fécales de son animal, par respect pour les voisins, pour les enfants, pour les citoyens et les visiteurs.

Merci de votre collaboration!

## PERMIS DE BRÛLAGE



La Municipalité de Saint-Louis rappelle que les permis de brûlage, pour feux à ciel ouvert en zone d'urbanisation, sont obligatoires et GRATUITS. Vous devez communiquer avec M. Jacques Mathieu au 450-788-2413 pour obtenir votre permis.

Notez que si vous effectuez un feu sans permis et que cela occasionne le déplacement des pompiers, un constat d'infraction pourrait vous être remis.

## ABRI TEMPORAIRE



La municipalité de Saint-Louis tient à aviser ses citoyens que les abris d'auto temporaire sont autorisés du 15 octobre 2023 au 15 mai 2024.

## ARTICLE 17 G-200 - DÉPÔT DE NEIGE, GLACE, SABLE, TERRE OU OBJET QUELCONQUE

Il est interdit à toute personne, à l'exception des officiers ou commettants municipaux, de jeter, déposer, lancer ou de permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace, du sable, de la terre, du gazon, des branches, des débris, des déchets, du fumier ou tout objet quelconque **sur un terrain privé ou sur la voie publique ou dans un endroit public, y compris les terrains appartenant à la municipalité**, sans avoir préalablement obtenu la permission du propriétaire de l'endroit.



## ABATTAGE D'ARBRES

Ne pas oublier de demander un certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres ornementaux dans le périmètre d'urbanisation – Gratuit.

Extrait de l'article du règlement d'urbanisme de la Municipalité.

### 3.20.1. Obligation du certificat d'autorisation

Toute personne désirant procéder à l'abattage d'arbres ornementaux à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation doit, au préalable, obtenir de l'inspecteur en bâtiment un certificat d'autorisation à cet effet.



Serge Vaillancourt

Inspecteur en bâtiment et en environnement

788-2631, poste 2003

permis@saint-louis.ca

Mardi et mercredi de 8 h à 15 h 30

## ALERTES MUNICIPALES

Il est important de vous inscrire sur: [www.saint-louis.ca](http://www.saint-louis.ca)

**Vous avez besoin de soutien  
pour vous inscrire ?**

Communiquez avec nous au  
450-788-2631, poste 2



**COMMISSION DES LOISIRS DE SAINT-LOUIS**

100, RUE MESSIER  
450-788-2742



**LOISIRS**

**A D M I N I S T R A T E U R S**

Lucie Latour  
450-888-5155  
Présidente

Geneviève Ste-Marie  
450-501-0062  
Vice-Présidente

Simon Claing  
450-888-5146  
Administrateur

**A D M I N I S T R A T E U R S**

Frédéric Falardeau  
450-502-0022  
Administrateur

Marcel Lavallée  
450-788-2301  
Administrateur

Lyne Labelle  
450-788-2365  
Secrétaire-trésorière

**Place disponible  
Joins toi à notre équipe  
Bénévole-toi !**

Jacques Mathieu  
450-788-2413  
Conseiller municipal

Jean-Pierre Arpin  
450-788-2726  
Conseiller municipal

**Prochaine assemblée LUNDI 29 JANVIER 2024 à 19H30**

FADOQ



**Bienvenue aux membres de la FADOQ  
les mardis après-midi  
de midi à 17 heures pour les activités  
(cartes, bingo et pétanque)**



## Brunch Age d'Or

**Le brunch du Club de l'Age d'Or aura lieu  
dimanche 14 janvier 2024**



**Le coût du repas est de \$12.00 pour les 13 ans et plus , 7ans à 12 ans \$6.00 et 6 ans et moins gratuit .  
De 10h à midi, au Centre récréatif de Saint-Louis.**



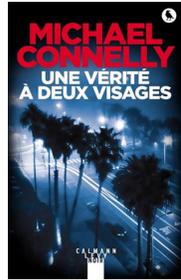
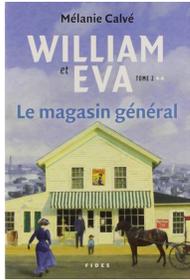
**Bienvenue à tous,  
Club Fadoq de Saint-Louis**



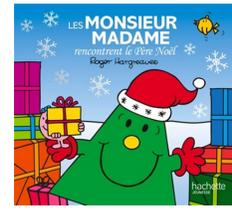
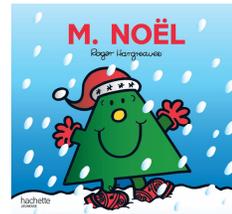
**Bibliothèque municipale de Saint-Louis**  
**Heures d'ouverture**  
**les dimanches de 10h à 11h30**

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**  
 750, rue St-Joseph  
 450-788-2631 poste 2008

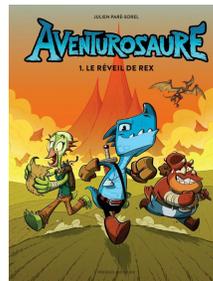
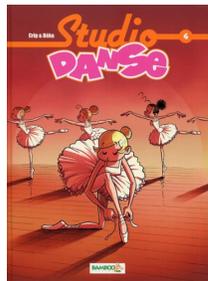
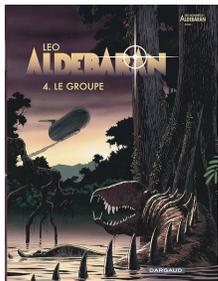
**ROMAN**



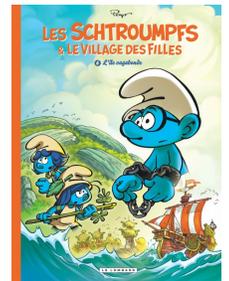
**ROMAN JEUNESSE**



**BD ADULTE**



**BD JEUNESSE**



**ALBUM JEUNESSE**



**DOCUMENTAIRE JEUNESSE**



**MAGAZINE**



**17 décembre**  
**Dernière journée pour réserver**  
**vos livres pour la période des Fêtes !**



*Merci à tous*  
 pour vos généreux  
 dons de livres  
 cette année!

**ISABELLE, NATHALIE**

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

# Nouveau site



Un enfant a besoin de vous  
[familledaccueilmonteregie.com](http://familledaccueilmonteregie.com)

## CALENDRIER

### DÉCEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3 Bibliothèque de 10h à 11h30	4	5	6 	7 	8	9
10 <b>BRUNCH</b> Bibliothèque de 10h à 11h30	11	12 Conseil Municipal	13 	14	15	16
17 <b>DÉPOUILLEMENT</b> 	18	19	20 	21	22	23
24 <b>BUREAU FERMÉ</b> JOYEUX noël	25	26 <b>BUREAU FERMÉ</b>	27 <b>BUREAU FERMÉ</b>	28 <b>BUREAU FERMÉ</b>	29 <b>BUREAU FERMÉ</b>	30
31						

© BlankCalendarPages.com

### JANVIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
31	1 <b>BUREAU FERMÉ</b>	2 <b>BUREAU FERMÉ</b>	3 <b>BUREAU FERMÉ</b>	4 <b>BUREAU FERMÉ</b>	5	6
7 Bibliothèque de 10h à 11h30	8	9	10 	11	12	13
14 <b>BRUNCH</b> Bibliothèque de 10h à 11h30	15	16	17 	18	19	20
21 Bibliothèque de 10h à 11h30	22	23 Conseil Municipal	24 	25	26	27
28 Bibliothèque de 10h à 11h30	29	30	31 	1	2	3

© BlankCalendarPages.com



## LES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES À L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Saint-Hyacinthe, le 29 novembre 2023 – Encore cette année, la période des fêtes nous revient à grands pas avec tout ce que cela comporte, notamment les festivités et les événements de réjouissances. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains souhaite rappeler à la population de ses municipalités membres que les collectes de résidus domestiques et de matières recyclables qui sont normalement prévues les lundis 25 décembre 2023 et 1er janvier 2024, seront effectuées le jour ouvrable suivant, soient les mardis 26 décembre 2023 et 2 janvier 2024.

Pour plus d'information sur les collectes de l'année 2024, la Régie invite la population à consulter les calendriers de collectes distribués au début du mois de décembre dans le Publisac. De plus, les calendriers 2024 seront rendus accessibles sur le site internet de la Régie au cours de la première semaine du mois de janvier 2024.

Les membres du conseil d'administration et le personnel de la Régie profitent de l'occasion pour offrir à toute la population leurs meilleurs vœux pour la période des fêtes ainsi que pour la nouvelle année. C'est grâce à l'excellente collaboration de tous les citoyens des municipalités membres, qui posent les gestes appropriés en utilisant les services qui leurs sont offerts, que nous contribuons collectivement à maintenir la qualité de notre environnement. Il faut poursuivre nos efforts afin de contribuer à réduire d'avantage la quantité de matières résiduelles destinées à l'enfouissement puisque « Mieux trier, c'est mieux recycler! »

## LE RADON

### Passer à l'action contre le radon !



#### Direction de santé publique de la Montérégie

**La Direction de santé publique de la Montérégie recommande aux citoyens de tester le radon dans leur maison.**

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle pouvant entrer dans les maisons notamment par les fondations. Il est invisible, n'a pas d'odeur et ne goûte rien. Le radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Les fumeurs courent aussi un risque encore plus grand. Au Québec, le radon serait responsable de plus 1 000 décès par an.

En Montérégie, au moins une maison sur cinq a trop de radon. La seule façon de savoir s'il y a trop de radon dans la maison est de le mesurer avec un petit appareil appelé dosimètre. Le moment idéal pour tester le radon est lors de la saison froide. Le dosimètre coûte entre 40 et 60 dollars et peut être acheté sur le site internet de l'Association pulmonaire du Québec ou de CAA-Québec.

La quantité maximale de radon conseillée par Santé Canada est 200 Becquerels par mètre cube (Bq/m<sup>3</sup>). Si la quantité mesurée est plus élevée, il faut faire des travaux correctifs avec l'une des compagnies agréées par le Programme national de compétence sur le radon au Canada (PNCR-C). Diminuer la quantité de radon dans la maison permet de baisser le risque de cancer du poumon.

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

16<sup>e</sup> édition de la Bourse agricole

### Les lauréats sont dévoilés

**Saint-Hyacinthe, le 13 décembre 2023** – À l'occasion de la 16<sup>e</sup> édition de la Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe, la MRC des Maskoutains a dévoilé aujourd'hui le nom des lauréats pour l'année 2023. Il s'agit de Jérémie Leclerc et Jessika Huot, de la Ferme Porchoc et de Cynthia Pigeon et Michaël Tougas, de la Ferme La Rosace. Chacun recevra un montant de 10 000 \$ pour concrétiser le projet soumis dans le cadre de cet appel de candidatures.

« C'est une grande joie, chaque année et en compagnie de nos précieux partenaires, de remettre les bourses agricoles à la relève. Les personnes récompensées obtiennent une belle visibilité et elles développent leur réseau de contacts, tout en profitant de l'effet levier de la Bourse sur leur entreprise. Cette année, nos gagnants sont des passionnés d'agriculture qui ont fait le pari d'en vivre à temps plein. Nous les félicitons », a indiqué M. Daniel Paquette, préfet suppléant de la MRC des Maskoutains.

« À la Fondation Agria, notre devise c'est : apprendre, grandir, réaliser et innover vers l'avenir. Nous sommes fiers d'encourager l'essor de la relève agricole en lui donnant les moyens et les outils pour se qualifier et se motiver, tout en favorisant une agriculture durable qui se préoccupe des besoins des générations futures », a mentionné pour sa part M. Serge Lefebvre, président de la Fondation Agria.

La MRC tient à remercier les membres du jury qui ont analysé les dossiers et pris le temps de rencontrer les sept concurrents. De nouveau cette année, le Réseau Agriconseils de la Montérégie a octroyé à tous les finalistes une formation d'une valeur de 200 \$.

### Les lauréats 2023

Catégorie : Multigénérationnelle, production traditionnelle; grandes exploitations hautement spécialisées; marchés domestiques et internationaux

#### Jérémie Leclerc et Jessika Huot / Ferme Porchoc inc. / Saint-Valérien-de-Milton

La Ferme Porchoc inc. a démarré en 2018. Elle est dirigée par Jérémie Leclerc et Jessika Huot. Au fil des ans, ces jeunes producteurs ont fait preuve de persévérance afin de réaliser leur rêve. Ils cultivent 150 acres de terre et détiennent 6100 places/porcins en location et propriété. Leur mission est d'allier leur passion pour l'agriculture et l'entrepreneuriat à leur vie familiale, en cherchant constamment à se surpasser. Depuis 2020, ils offrent un service de remplacement dans les fermes porcines pour les gens qui ont des besoins occasionnels. Également, Jérémie détient une entreprise de grandes cultures d'une superficie de 200 acres avec ses frères. La Bourse agricole aidera à l'achat d'une génératrice automatisée sur l'un de leurs sites porcins afin de répondre aux normes de bien-être animal.

Catégorie : Créneaux spécialisés ; agriculture en émergence; marché de niche et local

#### Cynthia Pigeon et Michaël Tougas / Ferme La Rosace / Saint-Louis

La Rosace est une ferme maraîchère en précertification biologique, située à Saint-Louis. L'attention portée par ses propriétaires aux cultures et à la santé du sol se traduit en légumes frais, savoureux et nutritifs. Questions de rentabilité, mais aussi pour créer une agriculture à échelle humaine, ils effectuent leur propre mise en marché via le marché public, les paniers, le kiosque et avec quelques restaurateurs. Voulant partager leur passion pour l'agriculture, ils sont très actifs sur les réseaux sociaux, ils éditent une infolettre et ils organisent une visite guidée annuelle pour expliquer et démontrer le travail effectué à la ferme. La Bourse agricole permettra l'achat d'une deuxième serre.

L'édition 2023 de la Bourse agricole a été rendue possible grâce à la généreuse contribution des partenaires financiers de la MRC suivants : la Fondation Agria, le Réseau Agriconseils de la Montérégie, M<sup>me</sup> Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, Desjardins entreprises, Agjiska Coopérative, Financement agricole Canada, Promutuel Assurance - Bagot, la Société d'aide au développement de la collectivité – Saint-Hyacinthe/Acton, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et les Syndicats de l'UPA de la Vallée maskoutaine et Maskoutains Nord-Est, Trouw Nutrition Canada, de même que M. Simon-Pierre Savard-Tremblay, député de Saint-Hyacinthe-Bagot et Saint-Hyacinthe Technopole.

Pour obtenir des informations sur la Bourse agricole, visiter le [site Internet de la MRC](#) ou contacter M. Steve Carrière, commissaire au développement agricole et agroalimentaire au 450 774-9000, poste 1250.



## TEMPS DES FÊTES

Durant le temps des fêtes, plusieurs réunions familiales ont lieu. Lors de ces rencontres, on questionne souvent les adolescents et adolescentes au sujet de leurs études. On leur demande ce qu'ils envisagent faire plus tard et leurs aspirations futures. Toutefois, il n'est pas toujours facile pour les jeunes, et parfois les plus vieux de répondre à ces questions. Il est possible qu'ils ne sachent pas où se diriger et, dans certain cas, l'école n'est pas un élément positif dans leur vie.

Il y a des conseillères et conseillers d'orientation présent(e)s dans toutes les écoles secondaires du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). Nous vous invitons à promouvoir leurs services auprès de vos adolescents.

Pour tous les citoyens de 16 ans et plus, qui ne fréquentent pas actuellement une institution scolaire, ils peuvent avoir accès aux services SARCA gratuitement. Que ce soit pour avoir un service d'orientation ou simplement savoir comment obtenir un diplôme d'études secondaires ou professionnelles, il est possible de rencontrer une conseillère SARCA. N'hésitez pas à référer vos neveux et nièces ou votre beau-frère!

**Audrey Gatineau**

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



**SARCA**

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec



## LA POPOTTE ROULANTE

## La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 8.25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35.

Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

*Popote  
roulante*



**Annie Pelletier**  
**Chantal Lamoureux**  
propriétaires

1384, Michaudville  
St-Jude (Québec) J0H 1P0

 (450) 792-3736



**PNEUS & ALIGNEMENT**

**FREINS & SUSPENSION**

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS  
ET VENEZ NOUS VOIR !

**450.792.2131**

 [info@garagelapierre.ca](mailto:info@garagelapierre.ca)



**On ne fait pas que vous engager.**

**On s'engage à ce que  
vous vous épanouissiez.**

**Nuance.**

**Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :**

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, joignez-vous  
à la grande équipe Desjardins.

[desjardins.com/carrieres](https://desjardins.com/carrieres)

450 746-7000  
[elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com](mailto:elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com)

 **Desjardins**  
Caisse Pierre-De Saurel



ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC

**JEAN-BERNARD ÉMOND**

Député de Richelieu

*« Je suis là pour vous! »*

**BUREAU DE CIRCONSCRIPTION**

50, rue du Roi, bureau 100  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7  
**450 742-3781**

[jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca](mailto:jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca)  
[jeanbernardemond.com](http://jeanbernardemond.com)



**TOCARA**  
**Bijoux à découvrir**  
 D'origine Italienne / Espagnole  
 En argent sterling rhodié 9.25 et or 10 K

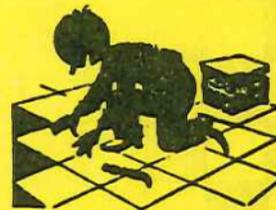


Acier inoxydable hypoallergénique de qualité chirurgicale  
**Hommes - Femmes - Enfants**

*Au plaisir de vous rencontrer !*

Denise Cloutier, conseillère  
 450-788-2051 ou 450-880-0659  
 Gros inventaire en stock

**Les couvre-planchers**  
**ALAIN MORIN inc.**



Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0  
**Tél.: 450.792.2007**  
 Fax: 450.792.2443



Entreprise  
**S. Gaudette**

RBQ : 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**  
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392  
 info@sgaudette.com • [sgaudette.com](http://sgaudette.com)  
 401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

**CLUB FADOQ M 055 INC.**  
**MOUVEMENT DES AINÉS**  
**SAINT-LOUIS**

Président(e) *Jean Gauthier*

[renovations.dhebert@gmail.com](mailto:renovations.dhebert@gmail.com)  
 Bur.: 450 788-2334 Cell.: 450 278-2926

71 rue Messier  
 St-Louis, Qc  
 J0G 1K0

Agrandissement  
 Salle de bain  
 Cuisine  
 Revêtement extérieur  
 Finition  
 Portes et fenêtres  
 Plancher  
 Galerie  
 ... et bien plus!



**RÉNOVATIONS**  
**DANIEL HÉBERT.**  
 RBQ 5767-9045-01

**Dépanneur S.G. Bardier**  
 Stéphane Bardier - Guyline Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie  
 Produits surgelés - Agence SAQ  
 Bières - Loto-Québec  
 Service d'échange de propane  
 Dépositaire du Super Radio Bingo CFNJ 99,1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0  
**Tél.: 450-788-2000**



**Villiard**  
 SERRES & JARDINS

400, rang St-Yves  
 Saint-Aimé, Qc. J0G 1K0  
 450-788-2361  
[villiardserresetjardins.com](http://villiardserresetjardins.com)  
[plvilliard@gmail.com](mailto:plvilliard@gmail.com)



**PLOMBERIE**  
**YAMASKA inc.**

Entrepreneur spécialisé  
 en plomberie  
 Résidentiel et commercial

☎ **450-522-9761**  
 ✉ [info@plomberieyamaska.com](mailto:info@plomberieyamaska.com)

RBQ : 5825-0630-01





**Profitez gratuitement  
de notre service de livraison  
dans votre secteur**



Médicaments d'ordonnance et en  
vente libre livrés directement à  
votre porte.

**Joanie Richard**

Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe  
450 796-4006  
accespharma.ca

**Accès>pharma**  
chez Walmart

**Affûtage MC Morin inc.**

Michaël Morin  
542, Rue Principale  
Saint-Louis, QC, J0G 1K0

Tél. : 450-788-3222  
Fax : 450-788-3112  
amc.morin@hotmail.com  
www.affutagemcmorin.ca



- Défrichage
- Fossé
- Cours d'eau au laser
- Transport, pierre, sable
- Mini pelle avec marteau hydraulique
- Démolition de tout genre
- Déneigement
- Pelle 20 tonnes avec gros marteau
- Et beaucoup plus...

1365, rang Prescott, St-Louis (Qc) J0G 1K0 | **450.730.7993**

Isabelle Leclerc  
Floricultrice  
450-517-2003  
Saint-Louis

**ÉTAIT UN JARDIN**  
Ferme florale

**Garage G.F. Joyal Enr.**

**Gaétan Joyal**

657, rue Principale  
St-Louis (Québec) J0G 1K0  
Tél. : 450 788.2756  
garagegfjoyal@hotmail.com

- Pneus
- Freins
- Direction
- Silencieux
- Suspension
- Alignement